



## AVIS PUBLIC

### APPROBATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-2144-21

**AVIS PUBLIC** est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 25 janvier 2021, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le règlement d'emprunt E-2144-21 d'un montant de 1 000 000 \$ visant des travaux de reconstruction des infrastructures du boulevard Salaberry Nord entre la rue Higgins et la rue Létrouneau, sur l'ensemble du territoire et dans la zone desservie par le réseau d'aqueduc, à la valeur, sur 10 ans.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 7 mai 2021.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis et en raison de la situation actuelle en lien avec la COVID-19, le règlement peut être consulté sur rendez-vous à l'Édifice de la Mairie et sur le site Internet de la Ville.

Donné à Châteauguay, ce 10 mai 2021.

Le greffier,

George Dolhan, notaire

## PUBLIC NOTICE

### APPROVAL AND COMING INTO FORCE OF LOAN BY-LAW E-2144-21

**PUBLIC NOTICE** is given that during the regular sitting held on January 25<sup>th</sup>, 2021, the municipal council of the Ville de Châteauguay has adopted the loan by-law E-2144-21 of \$ 1 000 000 for reconstruction work on the infrastructure of Boulevard Salaberry Nord between Rue Higgins and Rue Létrouneau, throughout the territory and in the area served by the water network, at value, over 10 years.

This by-law was approved by the ministère des Affaires municipales et de l'Habitation on May 7<sup>th</sup>, 2021.

It comes into force on the day of publication of the present notice and due to the current situation related to COVID-19, the by-law can be viewed by appointment at the Édifice de la Mairie and on the City's website.

*The present text is not official; thus, the French version prevails.*



**CERTIFICAT DE PUBLICATION  
DE L'AVIS PUBLIC D'APPROBATION ET D'ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-2144-21**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 10 mai 2021, le présent avis public d'approbation et d'entrée en vigueur du règlement d'emprunt E-2144-21 d'un montant de 1 000 000 \$ visant des travaux de reconstruction des infrastructures du boulevard Salaberry Nord entre la rue Higgins et la rue Létrouneau, sur l'ensemble du territoire et dans la zone desservie par le réseau d'aqueduc, à la valeur, sur 10 ans, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 10 mai 2021, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 10 mai 2021.

**Le greffier,**

**George Dolhan, notaire**